



## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES À L'AEFE Commission Consultative Paritaire Centrale N°2

# ENGAGÉ·ES **POUR** TOUS LES PERSONNELS ET L'OPÉRATEUR PUBLIC AEFE !

### POUR LA DÉFENSE DES DROITS INDIVIDUELS

Les élu·es FSU en CCPC **combattent l'autoritarisme et l'arbitraire** en veillant au **respect des textes**. Ils défendent les **droits de tous les personnels** notamment lors des :

- refus de temps partiel ;
- non-renouvellements de détachement / contrat ;
- fins de mission anticipée ;
- demandes de reconduction expresse des enseignants formateurs.



### POUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lors de la modification du décret 2002-22 en juin dernier, la FSU a fermement défendu le maintien du **contrat protecteur de droit public** français pour tous les détachés.
- La FSU lutte pour améliorer l'**attractivité** dans toutes les zones par :
  - des indemnités de vie locale à la hauteur des besoins ;
  - une véritable prestation familiale pour toutes et tous ;
  - le paiement des indemnités statutaires aux CPE, Psy-EN, PEPS ;
  - la fin du bornage des détachements à 6 années consécutives imposé par le MEN depuis 2019.

### POUR L'AMÉLIORATION DES CARRIÈRES

- La FSU a obtenu que les **rendez-vous de carrière** puissent être contestés en CCPC de l'AEFE. Nos interventions, en lien étroit **avec les élu·es nationaux en CAPN du Ministère de l'Éducation nationale**, ont permis de rétablir une juste évaluation professionnelle des personnels.
- Les élu·es FSU apportent des **conseils personnalisés** pour l'avancement d'échelon, l'accès à la hors classe, à la classe exceptionnelle, ...
- La FSU revendique la prise en compte effective des **promotions en cours de contrat** pour les enseignants formateurs / EEMCP2.

### POUR UN RECRUTEMENT TRANSPARENT

- Grâce à la **victoire de la FSU en Conseil d'État** le 23 août 2022, la **compétence des commissions paritaires (CCPC et CCPL) pour le recrutement** des personnels est maintenue.
- C'est dans ce cadre paritaire que les élu·es FSU veillent au respect des **mêmes règles pour toutes et tous**, ce qui garantit la **transparence** et l'**équité** du recrutement. La FSU a notamment obtenu en CCPC un cadrage des profils de postes d'EEMCP2, des critères de sélection et du déroulé des entretiens. Ses élu·es apportent **informations et conseils** aux candidat·es.

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,

▶ **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀  
avec les syndicats de la FSU



**Votez FSU !**

